

# Réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2018

## Points à l'ordre du jour :

Personnel communal - création de postes, chemins ruraux, compteurs Linky

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

- Personnel communal – Création de deux postes d'adjoint technique Territorial Principal de 2ème classe : un temps complet, un temps non complet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux agents communaux sont promouvables à l'avance de grade d'adjoint technique Territorial Principal de 2ème classe. Il convient, avant avis de la Commission Administrative Paritaire, de créer les 2 postes, un à temps complet, un à temps non complet sur la base de 31h hebdomadaires.  
Accord du Conseil

- Chemins ruraux

La première phase d'étude-diagnostic a été réalisée par le géomètre. Le Conseil Municipal doit maintenant délibérer pour entériner la mise à jour des documents liés à la voirie communale et aux chemins ruraux et autoriser le Maire à engager une planification opérationnelle de régularisation des anomalies constatées, lesquelles seront soumises à enquête publique.  
Accord du Conseil

- Compteurs Linky

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de plusieurs courriers d'administrés informant la mairie de leur choix de refuser le nouveau compteur Linky. Le Conseil Municipal considère qu'il appartient à chacun de pouvoir se déterminer librement d'accepter ou de refuser ce nouveau compteur.

Par ailleurs, un courrier a été reçu afin de demander au Conseil Municipal de prendre une délibération interdisant la pose des compteurs Linky sur l'ensemble du territoire de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que les communes sont propriétaires des réseaux mais c'est le gestionnaire ENEDIS qui en possède les droits de développement et d'exploitation. Le Conseil Municipal ne peut pas s'opposer à la pose des compteurs Linky qui répond à une obligation de la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte appliquée par le gestionnaire ENEDIS.

Le conseil Municipal n'est pas compétent pour délibérer.

## Questions diverses

### ▪ Acquisitions foncières

- Etude en cours du géomètre concernant le projet d'acquisition de terrains derrière la salle polyvalente en vue de la création d'un chemin piétonnier.
- Acquisition maison Delhostal – procédure terminée
  
- Demande de M. Joulia pour l'acquisition de la parcelle restante au Lotissement des Torgues et jouxtant sa propriété, au prix de 20.000€ TTC.  
Accord de principe du Conseil Municipal.

### ▪ Travaux de voirie

Proposition du CIT concernant les travaux de voirie à réaliser en priorité pour un montant de 60.000€. Budget primitif 2018 voté à hauteur de 30.000€.

### ▪ Personnel communal

- Organisation de la rentrée prochaine à prévoir. RDV avec la mission locale début juin pour la présentation du nouveau dispositif de contrat aidé dit Parcours Emploi Compétence (PEC)
- Projet de règlement intérieur à l'attention du personnel communal envoyé au Conseil Municipal : les propositions seront prises en compte

### ▪ Curage lagune

Le curage devrait avoir lieu à l'automne si les résultats des analyses le permettent.

Remerciements aux agriculteurs qui se sont proposés pour participer à l'épandage des boues.

### ▪ Divers

- PLUI : zonage effectué – Documents disponibles en mairie dans le cadre de l'enquête publique
- Présentation du devis ACD'EAU pour la réalisation du bilan 24h des 4 stations pour un montant de 4.000€